

**REPONSE DE MONSIEUR Jean BIANCUCCI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN FRANCOIS CASALTA
AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSA »**

OBJET : Inondations du 11 juin 2020

Monsieur le Conseiller,

J'ai dit tout à l'heure à Jean François Casalta, que c'est une question à tiroirs. C'est une question qui à la fois demande une réponse sociale, économique, politique et puis elle s'adresse, non pas uniquement à la Collectivité de Corse si j'ai bien compris, mais aussi à la collectivité de base qui est la commune d'Aiacciu, mais ça c'est autre chose. Je vais répondre sur les deux aspects que vous évoquez.

Ça a été une discussion avec d'autres Conseillers exécutifs puisqu'il s'agit à la fois du SDAGE, donc de la problématique hydraulique, de la problématique économique avec la concentration des commerces à cet endroit et puis, il s'agit aussi bien sûr, d'une composante sociale et nous essayons d'y répondre avec les dispositifs qui sont actuellement à disposition de la Collectivité.

Donc, sur ces éléments-là, vous le savez, il y a des moyens fondés. Il y a des moyens financiers aussi qui sont à disposition et puis, il y a en direction des communes, depuis les intempéries de ces dernières années, un certain nombre de dispositifs qui permettent d'aider les communes à hauteur de 50%. C'est prévu dans le cadre d'un fond spécifique, le « fond intempéries ».

Ces problèmes climatiques et ces évènements à répétition nous incitent, bien entendu, à réfléchir beaucoup plus en profondeur. J'en viens, au deuxième aspect.

A mon sens, en dehors du côté factuel, nous, à la Collectivité, nous comprenons bien. Vous avez évoqué tout ce qui concerne le matériel, mais il y a aussi le désarroi dans lequel s'est trouvé un nombre important de personnes, puisque l'endroit présente une concentration de population. Cela date des années 60, certes. Mais depuis, il faut reconnaître qu'un certain nombre d'aménagements qui auraient pu être réalisés ne l'ont pas été.

J'ai à votre disposition toutes les interventions qu'a pu mener la Collectivité, et pas uniquement cette mandature. Donc, depuis des années on s'intéresse au problème, sauf que, bien entendu, il n'y a pas qu'une responsabilité de la Collectivité et je crois que c'est aussi ce que vous soulignez dans votre question. Il y a aussi la responsabilité de l'Etat. On ne trouve pas toujours, vous le savez, l'écho nécessaire pour répondre à ces difficultés.

Je vais, encore une fois, comme vous l'avez fait, non pas répondre textuellement à votre question, mais rester sur l'essentiel.

Vous le savez, la Collectivité en tant que PPA a été amenée à rendre un avis, je pense, argumenté. En tout cas cela a été reconnu publiquement. Cet avis argumenté aurait pu enrichir, conforter l'idée qu'il fallait remédier à un certain nombre de situations. Cela n'a pas été le cas malgré le fait que cette réflexion qui était fondée, allait au détail et enrichissait la démarche de PLU de la Ville d'Aiacciu.

Bien entendu, on est encore là, à la fois en tant que collectivité et en tant qu'Agence de l'urbanisme, prêts à aider la ville comme nous aidons toutes les communes. Cependant, il faut que cette réflexion se poursuive en dehors des critiques que l'on peut porter par ailleurs.

Donc, c'est une manière de dire que la Collectivité est là de manière contributive pour essayer de régler ces problèmes par avance, sachant aujourd'hui le poids de ces événements. C'est un aspect.

Deuxième aspect : il y a aussi une écoute nécessaire de la part de la commune, mais, je crois savoir, puisque vous avez publié sur la toile, que le Maire d'Aiacciu a accédé à votre demande.

L'exécutif de Corse ne peut que s'en réjouir. Donc, le Conseil général de l'environnement et du développement durable sera saisi et cela peut être aussi à l'initiative de cette collectivité et là, je reconnais que votre question, mon cher Jean-François, a produit tous ses effets.

Je pense qu'effectivement chacun doit y mettre du sien en dehors de la polémique qui est générée, et du mécontentement général. C'est une nécessité pour nous, collectivité publique, d'essayer d'apporter des solutions et vous y contribuez en tant que conseiller. En tout cas nous sommes prêts à nous assoir autour de la table pour essayer de trouver des solutions à court terme, à moyen et à long terme.

Je voudrais rappeler que le PADDUC avait prévu quand même un certain nombre de secteurs d'enjeux très forts, d'enjeux régionaux (SER). Ce secteur en est un, mais il y en d'autres en Corse.

Ne serait-il pas préférable, à partir de cette réflexion, de ne pas limiter la demande d'audit au seul périmètre de la commune ou de l'agglomération ajaccienne, mais de l'étendre à l'ensemble de la Corse, ou à tout le moins aux différents secteurs d'enjeux régionaux identifiés au PADDUC et aux trois territoires à risques importants identifiés au PGRI.